

Lo petit journal de Sent-Sauvéstre



(Le petit journal de St Sylvestre)

SEPTEMBRE 2023



EDITO DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La rentrée scolaire, comme chaque année, sonne la fin de la période estivale qui a vécu au rythme des manifestations, cérémonie, visites ...

Je profite d'ailleurs de ce moment d'écriture, pour remercier les bénévoles, les différentes associations, mais aussi les personnels administratifs et techniques de la ville très impliqués dans la réussite de chaque manifestation.

De plus cet été en demi teinte, n'a pas eu d'impact sur nos réserves d'eau.

La rentrée de septembre est aussi l'occasion de faire le point sur les nombreux dossiers en cours qui ont fait l'objet de prises de décision au sein du conseil municipal :

-La réfection et l'agrandissement de la salle des fêtes.

Le projet progresse nous sommes au niveau de la consultation des entreprises. Les travaux devraient débuter courant du dernier trimestre 2023.

-La réfection des routes du Mas et des Sagnes débutera courant septembre.

-La mise en place d'écluses à l'entrée du bourg se fera courant de l'automne 2023.

D'autres projets sont à l'étude ; mes conseillers et moi-même sommes à l'écoute de vos propositions et demandes dans l'intérêt public.

Ensuite le 4 septembre 87 élèves ont pris le chemin de notre école.

Nos enseignantes vont proposer une fois de plus de nombreux et beaux projets pour faire grandir les enfants de Saint Sylvestre.

Le personnel communal est lui aussi très impliqué. De nouvelles découvertes gustatives grâce à Christophe et



Francine. Des nouveaux jeux et animations grâce à Angélique, Leslie, Magali, Marie-Ophélie et Nathalie.

Et le maintien d'une école entretenue et sécurisée grâce à Eric et Ludovic.

Enfin je tiens tout de même à rappeler que notre belle commune appartient à tous et il est inadmissible de retrouver encore de plus en plus de déchets et encombrants hors des éco-points et dans notre forêt.

De même que les déjections de nos amis les chiens qui sont sous la responsabilité de leur propriétaire.

Nos agents communaux passent trop de temps à nettoyer . Ce temps qui est nécessaire pour l'entretien de la voirie, des espaces verts, du cimetière... Nous sommes tous responsables.

Pour terminer je vous souhaite maintenant une bonne lecture et une très bonne rentrée à tous

Très sincèrement

Angélique TERRANA,

Maire de Saint-Sylvestre

Sommaire

Vie de la commune

Association

Histoire et patrimoine

Informations

Vie de la commune

Travaux sur la commune

⇒ Réfection route du Mas et des Sagnes.

Ces routes ne sont pas intégrées à la voirie gérée par la communauté de communes, cependant leur état nécessite une réfection. Des subventions ont été attribuées à hauteur de 50 % par le département, le coût global sera de 30 424,68 € TTC. Le syndicat de voirie de Bessines effectuera les travaux dès le 5 septembre 2023.

⇒ Salle des fêtes :

La consultation des entreprises est en cours. Nous ferons de nouvelles demandes de subventions auprès de l'état et du département afin d'être au plus près des sommes estimées. Le projet est évalué à 410 000 €. Les contraintes imposées par l'architecte des bâtiments de France et l'inflation ont considérablement augmenté la facture. Cependant nous en profitons pour effectuer une transition écologique et économique, la chaudière fioul sera remplacée par une pompe à chaleur air/ air qui permettrait d'effectuer une économie d'environ 40 %.



Représentation de la salle dans l'environnement

Plan de la façade nord



⇒ Barrage de la Crouzille

L'entreprise SOTEC a terminé les travaux sur le barrage de La Crouzille. Lors de ces travaux le syndicat intercommunal d'eau potable Saint Sylvestre-Compreignac en a profité pour changer le réseau PVC 90 mm par une conduite au droit de la traversée de la digue.

La fin des travaux (jusqu'à mi-septembre) pourra de nouveau nécessiter un trafic routier avec alternat de circulation.

CALENDRIER 2023/2024 DE COLLECTE DES DÉCHETS

à partir du 11 septembre.

service environnement : 05 55 76 09 45 // service.dechets@elan87.fr

REPEZ VOTRE JOUR DE COLLECTE AU VERSO ET COCHEZ-LE ICI :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Semaine impaire (bleue) Semaine paire (verte)

Les collectes sont assurées la majorité des jours fériés, sauf :

- le 1^{er} mai : rattrapé le 4 mai
- le 25 décembre : rattrapé le 23 décembre
- le 1^{er} janvier : rattrapé le 30 décembre

Mois	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
SEPTEMBRE 2023	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	
OCTOBRE 2023							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23	24	25	26	27	28	29
	30	31					
NOVEMBRE 2023							
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			
DÉCEMBRE 2023							
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
JANVIER 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
FÉVRIER 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					
MARS 2024							
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
AVRIL 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					
MAI 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
JUIN 2024							
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
JUILLET 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				
AOÛT 2024							
	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

Associations actives

◇ Comité des Fêtes :

Co-Présidents, Monsieur Christian BINET et Monsieur Claude BIRON

Contact : madeleine.faure3110@orange.fr

◇ Association Communale de Chasse

Agréée :

Président, Monsieur Raymond FAURE

Contact : faureisabelle87@orange.fr

◇ Société des Amis de Saint Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont :

Président, Monsieur François MOUGNAUD

Contact : contact@sassag.com

◇ Association « Les Petits Ecoliers » :

Présidente, Madame Sandrine GERMAIN

Contact : asso.petitsecoliers@gmail.com

Bibliothèque

Au 2^{ème} étage de la mairie. Les jours et horaires d'ouverture : 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h 00 à 11 h 00. Nombreux romans vous y attendent !

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer **un service de portage de livres** à domicile a été mis en place. Pour en bénéficier vous pouvez contacter la mairie.

Dépôt de pain

L'Agence Postale assure un dépôt de pain, de viennoiseries et de produits locaux.

Du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

Les commandes sont à passer au minimum la veille avant 11 h 30 à l'agence postale au : 05 55 71 33 68 ou sur place.

Mairie

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00

Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Téléphone mairie : 05 55 71 33 66

Mail : mairie.stsylv87240@orange.fr

Site internet : www.saint-sylvestre-limousin.fr

Ecoles

Ecole Maternelle : 05 55 71 80 29

Ecole primaire : 05 55 71 33 22

Garderie

Horaires 7 h 00 - 9 h 00 et 16 h 30 - 18 h 25

Contact : 05 55 71 33 22



Depuis le 1^{er} Janvier 2023 une autorisation écrite est nécessaire

afin d'apparaître sur l'état civil du bulletin.

⇒ Re-lamping :

Depuis 2020, la commune a amorcé une transition écologique, économique et environnementale en commençant par abaisser la durée de l'éclairage public. Dans un premier temps nous avons éteint sur l'ensemble du parc de 23 h 30 à 5 h 30 puis cette année nous avons à nouveau augmenté la période d'extinction entre 22 h 30 et 6 h 30. Cela a permis de faire des économies considérables mais aussi de constater le retour de certains insectes dans notre belle campagne.



C'est pourquoi le conseil municipal de Saint Sylvestre a souhaité aller au bout de cette démarche en changeant le parc de luminaires vétustes (30 ans) et énergivore en faveur d'un éclairage public LED.

Ce choix s'inscrit parfaitement dans l'ambition écologique de notre gouvernement en offrant une subvention de 80 % au titre du fonds vert.

Avec un éclairage public LED, nous allons réduire le budget électricité :

- les ampoules LED ont une très longue durée de vie pouvant aller jusqu'à 30 000 heures, contre 1 000 heures pour l'éclairage classique, les LED consomment 6 fois moins que les lampes halogènes,

Et ce n'est pas tout, les LED comportent d'autres avantages :

- des remplacements d'éclairage moins fréquents grâce aux lampes dernière génération plus résistantes aux intempéries,

Les travaux ont débuté et se termineront très prochainement pour un coût de 100 590 € subventionné à hauteur de 67 600€.

Vie de la commune

Cérémonie du 3 Aout 2023

Il y a 79 ans, jour pour jour, à l'endroit où s'élève la stèle de granite, 5 maquisards entamaient leur dernière reconnaissance, héroïque et tragique, face à la barbarie nazie. Ce jour-là, ils étaient le visage de la France: le commandant René Olivier, le capitaine Paul Simon, l'adjudant Henri Lamarque, les volontaires FFI Germain Laplagne et George Lemoine mais aussi tous les anonymes qui ont formé ce « peuple de l'ombre ».

Sans oublier une victime civile, André Bourbonnaud était aussi abattu le soir même dans la ferme Barbier.

Nous nous sommes réunis pour rendre hommage à ses hommes et ses femmes qui se sont battus pour la liberté, au moment même où quelques rayons de soleil perçaient les nuages pour éclairer ces noms sur ce monument de pierre.



Projet Sylvanus

L'association limougeaude des Pompiers de l'urgence internationale s'implique dans un nouveau projet : le projet européen Sylvanus pour prévenir les feux de forêt et mieux lutter contre tout en utilisant moins d'eau pour s'adapter aux conditions imposées par le réchauffement du climat. Une application pour smartphone va être testée pour permettre à la population, notamment aux enfants de signaler un départ de feu. D'autres outils comme des capteurs, des caméras et des drones seront aussi mis à l'essai. Et les pompiers seront mieux formés avec des simulations en 3D.

Saint-Sylvestre a été choisi en raison de son massif forestier et du site SEVESO.

Un test opérationnel, grandeur nature, sur le terrain, aura lieu sur la commune les **29 et 30 septembre 2023**, avec la mise en œuvre des nouvelles technologies qui seront utiles à la prévention des départs de feux mais aussi la gestion des opérations d'extinction et la réhabilitation des massifs forestiers après un sinistre. Le scénario du cas pratique intégrera un départ de feu de végétation en direction des installations du dépôt de EPC à Brugères.

De nombreux partenaires extérieurs seront présents lors de ce test :

- ONF
- Mairies du secteur
- Forestiers : UNISYLVA
- Gendarmerie
- SDIS 87
- Préfecture-SIDPC
- Population de Saint Sylvestre, qui est la bienvenue.
- Direction EPC

Pour des raisons de sécurité la voie communale sera fermée par arrêté le vendredi 29 septembre de 9 h 30 à 17 h 00 et le samedi 30 septembre de 9 h 30 à 17 h 00. De plus il est essentiel que chacun respecte le lieu de stationnement qui sera indiqué.

SILVANUS
Projet européen Green Deal pour la gestion des feux de forêt et le changement climatique
Protecteur moderne et innovant contre les incendies extrêmes, au profit des forêts et de l'humanité

SILVANUS est un projet Horizon 2020 Green Deal, dont l'objectif principal est de créer une plateforme de gestion forestière résiliente au climat pour prévenir et combattre les incendies de forêt en trois phases distinctes.

IMMERGEZ VOUS DANS LE MONDE DE SILVANUS!
L'engagement citoyen est une branche essentielle dans le développement de notre plateforme !

PHASE A
PRÉVENTION ET PRÉPARATION
Modèles d'allumage d'incendie, application mobile d'engagement citoyen, formation en réalité augmentée pour les pompiers

PHASE B
 DÉTECTION ET RÉPONSE
Coordination entre dispositifs sur site (caméras, capteurs), drones et robots terrestres pour détecter les incendies, Déploiement de canons à eau

PHASE C
 POLITIQUES DE RESTAURATION DES FORÊTS
Modèles de croissance forestière, Stratégie de réhabilitation des sols, Recommandation politique

Le projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention no. 101037247

Suivez-nous sur : silvanus-Project.eu



URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022 : ouverture d'un service en ligne pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme.

Vous pouvez déposer votre dossier sur notre plate-forme en ligne et suivre toutes les étapes de son instruction :
<https://www.geopermis.fr/>

RECENSEMENT

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



ORDURES MENAGERES

Pour de plus amples renseignements vous pouvez adresser vos demandes au service déchets d'ELAN:

Tél : 05 44 21 44 23 du lundi au vendredi 10 h 00 -12 h 30/13 h 30 -18 h 00

Attention le jour de collecte change, celle-ci s'effectuera les lundis des semaines impaires. Vous trouverez dans ce bulletin un calendrier.

Mail : tarification.incitative@elan87.fr ; www.elan87.fr

PANNEAUPOCKET

Nouveau à Saint-Sylvestre, retrouvez toutes les informations et alertes de la commune de sur PanneauPocket.

- 1) Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2) Recherchez Saint Sylvestre
- 3) Cliquez sur le pour l'ajouter à son favori



COLLECTE ENCOMBRANTS

Jeudi 16 novembre 2023, il est nécessaire de contacter la mairie sans cela vos encombrants ne seront pas ramassés.

Bien vivre sur la commune

Assurer la sûreté, la sécurité et la salubrité publique est une des missions que la collectivité doit à ses concitoyens. **C'est aussi l'affaire de chacun.** Adopter collectivement une conduite respectueuse et bienveillante à l'égard d'autrui participe à la baisse des incivilités.

Quelques règles sont à observer afin de conserver un cadre de vie agréable et de bonnes relations de voisinage.

Salubrité

Ordures ménagères :

Pour rappel, le dépôt de déchets et encombrants sur la voie publique est strictement interdit et verbalisable. Le respect du schéma de collecte est lui aussi amenable. Les éco-points ne sont pas une déchetterie ou un lieu de dépôt. Il est formellement interdit de déposer hors du conteneur réservé à cet effet.



Déjections animales :

Sur l'espace public (voies, trottoirs, espaces verts, aires de jeux...), leur ramassage est obligatoire (sous peine d'amende de 68 €).

Déchets verts :

Les feux de branches, feuilles et autres déchets végétaux sont strictement interdits.

Nuisances sonores

Tout bruit intervenant de jour comme de nuit, issu des habitations, radios, véhicules, animaux... et troublant la tranquillité des habitants est passible d'amendes (jusqu'à 450 €).

Concernant les travaux bruyants de bricolage et jardinage, ils sont autorisés uniquement

· **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00**

· **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**

· **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**

Chats errants

Article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime

« Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

Contacts d'associations:

Ligue de défense des droits des animaux

Tel : 06.56.89.33.83

SOS Mistigris 87

<https://sosmistigris87.jimdofree.com/notre-association/nous-contacter/>

La parole à nos associations



SASSAG

Les nombreuses activités de l'été

Les fouilles

Après une période de débroussaillage animée par nos volontaires bénévoles toujours aussi disponibles et efficaces, le Professeur Philippe Racinet a pu réaliser, avec l'aide d'une trentaine d'archéologues une session de fouilles fort riche en découvertes. Cela a permis de mettre au jour, de nombreux vestiges au niveau du cloître que l'on devine maintenant dans toute son ampleur avec ses pavages d'origine conservés, et en particulier une porte bordée de colonnettes qui serait l'entrée du réfectoire de l'abbaye médiévale et qui reste encore à dégager. Sur la partie est du site, un réseau complexe d'évacuation des eaux usées de l'abbaye, a amené les archéologues à se poser bien des questions relatives à son implantation. Une partie de l'effectif a travaillé avec deux anthropologues à la reconstitution de squelettes à partir des ossements découverts dans les tombes du cimetière de l'abbaye.

La rénovation du mur sud

Ce projet, déjà présenté dans le bulletin, a été financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les Fonds Européens pour le Développement Rural au travers de la communauté de communes ELAN. Les travaux ont démarré fin juin et la découverte de murs antérieurs a obligé à un relevé précis et un diagnostic archéologique indispensable à la poursuite de la reconstruction. Le chantier est mené par les Chantiers des chemins Jacquaire, une entreprise de réinsertion, spécialisée dans la restauration du patrimoine bâti, a ainsi pris du retard mais devrait achever les travaux à la fin du mois de septembre. La photo ci-contre montre l'intersection du mur sud (rue de la voûte) avec le mur est (près de la route des Barrys), à fin août.

Le jardin de l'abbaye

Son entretien par des bénévoles de notre association se poursuit, il a été le cadre d'une sortie des élèves de Mme B. Ducastelle, de l'école Nelson Mandela de Saint-Sylvestre. Ils ont pu constater les progrès de la végétation et assurer la plantation de plants de vigne. Ils ont, également, bénéficié d'une conférence relative à l'histoire de cette abbaye.

L'assemblée générale

Elle s'est tenue le 19 août en l'église de Saint-Sylvestre, mise à notre disposition par la Mairie (la salle des fêtes abritant l'exposition d'été de la commune). Les membres du Conseil d'administration ont présenté leurs bilans pour l'année écoulée. L'intervention de Philippe Campagne (architecte) a été particulièrement appréciée. Grâce aux dons de certains adhérents, la modélisation en 3 dimensions a permis de faire revivre ce site, cela a permis aux adhérents de mieux se rendre compte de ce qu'était l'endroit avant sa ruine.

Le concert

Le soir de l'assemblée générale, un concert s'est déroulé dans l'église de Saint-Sylvestre. Le Collegium Telemann a mis en avant, avec maestria, un programme de musique baroque, varié et représentatif de cette période, voix de sopranos et instruments anciens (clavecin, viole de gambe et traverso). La fin de ce concert a coïncidé avec le feu d'artifice organisé par la Mairie.

Grandmont et son Trésor en Limousin

Nous présenterons ce projet, en cours d'élaboration, dans un bulletin ultérieur.

Notre site internet : <https://sassag.com> Informations : Abbaye.Grandmont@gmail.com



Les Petits Écoliers

L'année fut riche pour les petits écoliers de l'école de Saint Sylvestre :

- soirée de bienvenue type auberge espagnole
- vente de sapin et stand au marché de Noël
- soirée déguisée
- tournoi de pétanque
- chasse aux trésors
- fête de fin d'année de l'école avec sa kermesse.

Il fallait bien les deux mois d'été pour se ressourcer et se remettre en jambe.

Les bénéfices des multiples animations sont reversés à l'école afin de mettre en place certains projets scolaires ainsi que l'achat de jeux, livres, matériel, etc.

Une nouvelle fois parents, grands parents, voisins, amis ont joué le jeu en se montrant présents et bienveillants.

Une nouvelle année commence avec des idées pleins la tête.

Les idées c'est bien, les bénévoles encore mieux...

Suite à deux démissions, l'association se compose aujourd'hui de trois membres.

Alors n'hésitez pas à venir nous soutenir lors de l'assemblée générale des petits écoliers qui se tiendra le lundi 25 septembre à 18h à la salle des fêtes de Saint Sylvestre.

Un pot de l'amitié sera à partager à l'issue de la réunion.

Comité des fêtes



Il était une fois Saint-Sylvestre, notre commune....

Maison Decrossas, ancienne boulangerie (n°7 de la place de l'église)

En 1913, une nouvelle maison est construite dans le pré cadastré C 610, qui appartenait aux Des-thèves pour abriter la boulangerie du bourg : c'est celle d'Antoine **Decrossas**.

Antoine Decrossas est né à Ambazac, au Puy-Garsault le 12 décembre 1882, de Léonard et Marguerite Giroux ; sa femme Marie Decrossas est originaire de Tenelles où elle est née le 2 octobre 1892, fille de Jean et Anne Mancheix. Le mariage a eu lieu à St Sylvestre le 6 mars 1909. Trois enfants naîtront de cette union : Jean en 1909, Albert en 1911 et Marcelle en 1913, tous deviendront instituteurs. Jean Decrossas, le père de Marie, vient habiter avec eux.

Et Antoine Decrossas va bâtir maison et boulangerie, en bordure de la place, dès 1913. Le pain était souvent vendu à crédit : un bâton marqué de « coches » faisait office de décompte du pain dû. La « méléée » de 2 kg était complétée par la « pesée », pour faire le poids légal. Il faut dire qu'en ce temps-là, beaucoup de clients étaient aussi cultivateurs, et fournissaient la farine en échange. La céréale était le plus souvent le seigle.

Arrive la guerre de 1914, et Antoine doit partir à la guerre, où il est sergent d'intendance : il sera aussi boulanger. Blessé à la main et à la tête, il a été cité à l'ordre du régiment en 1916, 1917 et 1918. Médaillé militaire en 1920, il reçoit la Légion d'Honneur le 18 septembre 1960 des mains de François Latouille, du Vieux-Hurand, mutilé à 100 %, qui avait lui-même perdu une jambe.

Pendant la deuxième guerre, la queue des clients s'allongeait jusque sur la route. Il faut dire qu'à partir de 1934, l'électricité a facilité l'achat d'un pétrin. Le pain, rationné, était délivré en échange de tickets.



Puis, Mme Marie Decrossas fit les tournées dans les villages. Une vie de travail et d'abnégation ! Le four, refroidissait-il le dimanche ? nous n'en savons plus rien...non, d'après son petit-fils.

La devanture est devenue fenêtre de nos jours.

Après les décès de M. et Mme Decrossas en 1973 et 1975, la maison est restée dans la famille.



Pétrin identique à celui de « Toine »

La maison de proportions parfaites

Marthe Moreau